

DOSSIER D'INFORMATION

4e CONFÉRENCE MONDIALE SUR LES FEMMES
TENUE À BEIJING



Préparé par
Relais-femmes
octobre 1995

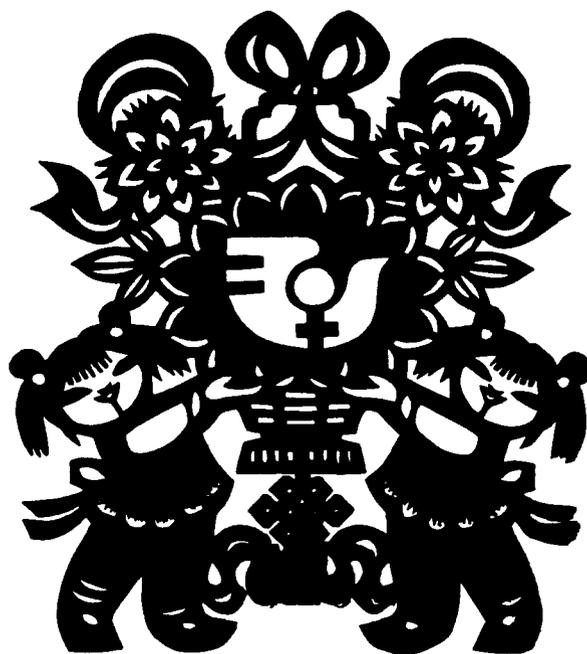
TABLE DES MATIÈRES

	Pages
- Lettre d'une mère à son fils	1
- Projet de déclaration de la 4e Conférence mondiale des Nations-Unies sur les femmes à Beijing	4
- Communiqué des ONG canadiennes	10
- Déclaration de l'organisation Développement et Paix	12
- Série de textes :	
"Au delà des continents" par Françoise David, présidente de la Fédération des femmes du Québec, Le Devoir, 9 et 10 septembre 1995	14
"Semaine décisive pour l'adoption d'un programme d'action mondiale" par Bénédicte Manier, Le Devoir, 11 septembre 1995	16
"Compromis sur un projet de déclaration à Pékin" d'après AP et Reuter, La Presse, 15 septembre 1995	17
"Qu'aura donné le grand rendez-vous de Pékin?" d'après Reuter, AFP et CP, Le Devoir, 16 et 17 septembre 1995	18
"Conférence de Pékin: les femmes entre crochets" par Diane Lemieux, coordonnatrice du Regroupement des CALACS, La Presse, 20 septembre 1995	20
- Pour en savoir plus	22

Beijing, le 4 septembre 1995

*Laurent, mon amour grand comme la terre
entière, mon fils,*

Sans doute depuis mon départ, questionnes-tu ton père: «Est où maman? Est où maman?» «Est partie en Chine» te répond-t-il. «Chine... Chine» répètes-tu. Pour toi c'est un mot nouveau, un mot qui chante, un mot plein de mystère... «Maman est partie en Chine?» C'est loin tu sais... très, très loin... Il est 6h00, je rentre de Huairou, une petite ville situé à 60 km de Beijing, où a lieu le Forum est ONG, des organismes non-gouvernementaux. Ma journée s'achève... toi tu te réveilles à peine. Je pense à toi, très souvent, te dirait Françoise ma compagne de chambre (d'ailleurs nous formons un très beau «petit couple» elle et moi!).



Pour moi ce voyage au bout du monde, ce premier voyage en Asie, ce premier voyage au Sud, est une expérience si extraordinaire qu'elle me paraît incommunicable! Je prends des photos, des dizaines de photos! Mais je sais bien qu'elles ne pourront tout dire... mille mots, c'est bien peu! Hier, je suis allée à la grande muraille. C'était... Tout à coup, j'étais transportée dans la carte postale, dans le livre d'histoire... C'était à couper le souffle! (dans tous les sens, c'est bien haut la grande muraille!).

Qu'est-ce que je fais ici, si loin de toi? Je rencontre des femmes, des femmes de partout, de très belle femmes. Comme moi, tu aimerais ces femmes venues d'Afrique, portant de magnifiques boubous multicolores. Comme moi, tu serais bouleversé par ces groupes de femmes qui portent le tchador, ce grand voile noir qui les couvre de la tête aux pieds. Je rencontre des milliers de femmes. Nous sommes 36,000! Tu te rends compte? Elles parlent de la violence qu'elles subissent. Elles parlent du droit à l'éducation, du droit à la santé, du droit des femmes d'avoir les enfants qu'elles désirent. Elles parlent de guerre, de viol, de paix aussi... J'ai entendu des femmes palestiniennes et israéliennes qui travaillent ensemble à bâtir la paix dans leur pays. Elles parlent

de la montée de la droite, partout dans le monde, chez nous aussi tu sais. Les femmes que je rencontre se battent pour l'égalité, plusieurs au péril de leur vie. Les femmes d'Algérie, de Turquie, ont ravivé en moi le feu sacré de l'action pour la liberté et la démocratie. Les femmes ici parlent beaucoup de pauvreté. Politiques néolibérales, coupures dans les programmes sociaux au Nord, programmes d'ajustements structurels, blocage du développement au Sud. Partout les femmes s'appauvrissent. Désormais, la solidarité des femmes ne pourra plus se conjuguer du Nord vers le Sud. Nous devons être solidaires du Nord avec le Sud.

Tu te souviens du 4 juin à Québec? C'était ta première manifestation. C'était aussi la première fois que ta grand-mère descendait dans la rue avec des milliers d'autres femmes, hommes et enfants, pour dénoncer la pauvreté des femmes.

Ce matin, Françoise et moi nous avons parlé de la Marche à une vingtaine de femmes venues d'Asie, d'Afrique, de France, des États-Unis et du Canada. Il y avait aussi plusieurs Québécoises, des «marcheuses». Je portais fièrement le dossard de la Marche. Nous leur avons présenté un vidéo, les images disent mille mots. Étonnées, elles nous ont demandé pourquoi des centaines de femmes avaient marché 200 km? 200 km, à pied?! Nous leur avons raconté la pauvreté des femmes au Québec. Nous leur avons expliqué nos revendications. Une Africaine nous a raconté comment les femmes de son pays ont elles aussi organisé une Marche, une manifestation. Nous avons parlé de nos gains, des gains concrets, de nos déceptions... et surtout de notre solidarité.

Nous leur avons parlé de ce projet fou d'organiser une Marche des femmes du monde en l'an 2000. Des femmes de partout qui marcheraient pour dénoncer les politiques du Fonds Monétaire International. Des femmes de partout qui marcheraient pour exiger des pays membres de l'ONU des gestes concrets pour contrer la pauvreté des femmes. Un projet fou! Un projet qui a suscité l'intérêt des femmes de l'atelier. Un très gros projet! Mais peut-être... si on se met toutes ensemble... Peut-être... Ça vient vite quand même l'an 2000! Il est venu vite aussi le moment de nous quitter. Nous avons distribué les paroles de la chanson «Du pain et des roses». Toutes se sont levées et ensemble nous avons chanté. J'étais émue... très émue... Plusieurs femmes veulent qu'on les recontactent, nous avons échangé nos adresses. À tous les matins je parle de la Marche à des femmes dans l'autobus qui nous amène à Huairou. Je pratique mon anglais. Tu serais fière de ta mère!

L'anglais c'est vraiment la langue officielle ici. La présence francophone est bien timide. Heureusement on parle beaucoup ces jours-ci d'un projet de réseau de groupes de femmes francophones. On en discute surtout avec des femmes d'Afrique, dont quelques unes sont venues au Québec pour la Marche. Ce projet de réseau est d'ailleurs né lors de la Marche. Nous voulons d'abord nous connaître... nous apprivoiser... apprendre des unes et des autres... peut-être un jour réaliser des actions communes... mais surtout, nous ne voulons pas aller trop vite... on veut prendre le temps d'établir des bases solides...

Très bientôt je serai à nouveau près de toi. Est-ce que tu auras changé pendant ces trois semaines de mon absence? Remarqueras-tu que moi j'ai changé? Oui, j'ai changé, je suis différente, j'ai un regard différent sur le monde... c'est difficile à dire... je me sens vraiment concernée par la réalité des femmes du monde, j'en fais désormais partie. C'est difficile à dire...

*Tout au long de ce voyage tu es là avec moi, tu es présent, je te porte comme je t'ai porté... J'espère qu'un jour, toi aussi tu viendras en Chine et que tu seras partie prenante d'un réseau de solidarité des jeunes du monde, ici en Chine... ou ailleurs... J'espère que toi aussi tu vivras un tel voyage **extraordinaire**.*

Je T'aime, je t'embrasse,

maman

Michèle Asselin

l'R des centres de femmes du Québec

(cette lettre a été lue au «party» de la Marche des femmes, le 29 septembre 1995)



NATIONS
UNIES



QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE
SUR LES FEMMES

Distr.
LIMITÉE

Beijing (Chine)
4-15 septembre 1995

A/CONF.177/L.5/Add.20
15 septembre 1995
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

Point 9 de l'ordre du jour

PROGRAMME D'ACTION

Rapport de la Grande Commission

Additif

À la ___ séance, le ___ septembre 1995, la Grande Commission a approuvé le texte du projet de déclaration de Beijing et a recommandé à la Conférence de l'adopter. Des déclarations ont été faites par les représentants d _____.

Le texte du projet de déclaration de Beijing est libellé comme suit :

PROJET DE DÉCLARATION DE BEIJING

1. Nous, gouvernements participant à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes,
2. Réunis à Beijing en septembre 1995, année du cinquantième anniversaire de la fondation de l'Organisation des Nations Unies,
3. Résolus à faire progresser les objectifs d'égalité, de développement et de paix pour toutes les femmes dans le monde entier, dans l'intérêt de l'humanité tout entière,
4. Prenant note de la voix de toutes les femmes dans le monde entier et tenant compte de la diversité des femmes et de leur rôle et conditions de vie, rendant hommage aux femmes qui ont ouvert la voie, et inspirés par l'espérance incarnée dans les jeunes du monde entier,
5. Constatons que la condition de la femme s'est améliorée dans certains domaines importants au cours de la dernière décennie mais que les progrès ont été inégaux, que les inégalités entre hommes et femmes persistent et que d'importants obstacles subsistent, ce qui a de graves conséquences pour le bien-être de l'humanité tout entière,
6. Constatons également que cette situation est exacerbée par l'accroissement de la pauvreté qui affecte la vie de la plus grande partie de la population

mondiale, en particulier des femmes et des enfants, et dont les origines sont d'ordre tant national qu'international,

7. Nous consacrons sans réserve à l'élimination de ces contraintes et obstacles afin de promouvoir encore le progrès et l'émancipation des femmes dans le monde entier, et convenons que ceci exige dès à présent l'adoption de mesures d'urgence dans un esprit de détermination, d'espoir de coopération et de solidarité qui nous portera dans le siècle prochain.

Nous réaffirmons notre adhésion :

8. À l'égalité des droits et la dignité inhérente des hommes et des femmes et aux autres buts et principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, en particulier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant ainsi que la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la Déclaration sur le droit au développement;
9. À la pleine application des droits fondamentaux des femmes et des petites filles, en tant que partie inaliénable, intégrante et indivisible de tous les droits de la personne humaine et libertés fondamentales;
10. Nous réaffirmons que nous nous engageons à nous fonder sur le consensus et les progrès réalisés lors des conférences et sommets précédents des Nations Unies consacrés aux femmes (Nairobi, 1985), aux enfants (New York, 1990), à l'environnement et au développement (Rio de Janeiro, 1992), aux droits de l'homme (Vienne, 1993), à la population et au développement (Le Caire, 1994) et au développement social (Copenhague, 1995), en vue d'assurer l'égalité, le développement et la paix;
11. Assurer l'application entière et effective des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme;
12. Assurer l'émancipation et la promotion de la femme, y compris le droit à la liberté de pensée, de conscience, de religion et de conviction, contribuant ainsi à répondre aux besoins moraux, éthiques, spirituels et intellectuels des hommes et des femmes, individuellement ou en collectivité, et, de ce fait, leur garantissant la possibilité de réaliser pleinement leur potentiel au sein de la société en réglant leur vie selon leurs aspirations.

Nous sommes convaincus que :

13. L'émancipation des femmes et leur pleine participation sur un pied d'égalité dans tous les domaines de la vie sociale, y compris leur participation au processus de prise de décisions et leur accès au pouvoir, sont fondamentales pour la réalisation de l'égalité, du développement et de la paix;

- 14. Les droits des femmes sont des droits fondamentaux de la personne;
- 15. L'égalité des droits, des chances et de l'accès aux ressources, le partage égal entre les femmes et les hommes des responsabilités à l'égard de la famille et un partenariat harmonieux sont essentiels pour leur bien-être et pour celui de leur famille ainsi que pour l'affermissement de la démocratie;
- 16. L'élimination de la pauvreté, fondée sur une croissance économique, un développement social, une protection de l'environnement et une justice sociale qui soient durables, exige la participation des femmes au développement économique et social ainsi que l'égalité des chances et la pleine participation, sur un pied d'égalité, des femmes et des hommes, en tant qu'agents et en tant que bénéficiaires d'un développement durable au service de l'individu;
- 17. La reconnaissance et la réaffirmation expresses du droit de toutes les femmes à la maîtrise de tous les aspects de leur santé, en particulier leur fécondité, sont essentielles à leur émancipation;
- 18. L'instauration de la paix, aux niveaux local, national, régional et mondial, est possible et elle est inséparable de la promotion de la femme, les femmes représentant une force fondamentale d'initiative, de règlement des conflits et de promotion d'une paix durable à tous les niveaux;
- 19. Il est essentiel d'élaborer, de mettre en oeuvre et de surveiller, à tous les niveaux, en pleine association avec les femmes, des politiques et programmes, y compris des politiques et des programmes de développement, marqués par le souci d'équité entre les sexes, efficaces, efficients et synergiques qui soient à même de favoriser l'émancipation et la promotion de la femme;
- 20. La participation et la contribution de tous les protagonistes de la société civile, en particulier les groupes et réseaux de femmes et les autres organisations non gouvernementales et organisations communautaires, dans le strict respect de leur autonomie, en coopération avec les gouvernements, revêtent une grande importance pour l'application et le suivi effectifs du Programme d'action;
- 21. La mise en oeuvre du Programme d'action exige un engagement des gouvernements et de la communauté internationale. En s'engageant concrètement à agir, aux niveaux national et international, y compris lors de la Conférence, les gouvernements et la communauté internationale reconnaissent la nécessité de prendre des mesures immédiates en faveur de l'émancipation et de la promotion de la femme.

Nous sommes résolus à :

- 22. Redoubler d'efforts et multiplier les actions visant à atteindre d'ici la fin du siècle les objectifs des Stratégies prospectives d'action de Nairobi pour la promotion de la femme;

/...

23. Veiller à ce que les femmes et les petites filles jouissent pleinement de tous les droits de la personne humaine et libertés fondamentales, et prendre des mesures efficaces contre les violations de ces droits et libertés;
24. Prendre toutes les mesures voulues pour éliminer toutes les formes de discrimination contre les femmes et les petites filles ainsi que les obstacles à l'égalité des sexes et à la promotion et l'émancipation des femmes;
25. Encourager les hommes à participer pleinement à toute action favorisant l'égalité;
26. Promouvoir l'indépendance économique des femmes, notamment par l'emploi, et éliminer le fardeau de plus en plus lourd que la pauvreté ne cesse de faire peser sur les femmes, en s'attaquant aux causes structurelles de la pauvreté par des changements de structures économiques assurant à toutes les femmes, notamment celles des zones rurales, l'égalité d'accès, en tant qu'agents capitaux du développement, aux ressources productives, aux possibilités de promotion et aux services publics;
27. Promouvoir un développement durable au service de l'individu, notamment une croissance économique soutenue, en développant l'éducation de base, l'éducation permanente, l'alphabétisation et la formation et les soins de santé primaires à l'intention des femmes et des filles;
28. Prendre des mesures concrètes en faveur de la paix pour la promotion de la femme et, considérant le rôle de premier plan que les femmes ont joué dans le mouvement en faveur de la paix, oeuvrer activement à la réalisation d'un désarmement général et complet, sous un contrôle international rigoureux et efficace, et appuyer les négociations en vue de la conclusion dans les meilleurs délais d'un traité universel et effectivement vérifiable au plan multilatéral d'interdiction complète des essais nucléaires qui favorisera le désarmement nucléaire et la prévention de la prolifération des armes nucléaires sous tous ses aspects;
29. Prévenir et éliminer toutes les formes de violence à l'encontre des femmes et des filles;
30. Assurer l'égalité d'accès et de traitement des femmes et des hommes en matière d'éducation et de soins de santé, et améliorer l'hygiène sexuelle et la santé génésique chez les femmes ainsi que l'éducation;
31. Promouvoir et protéger tous les droits fondamentaux des femmes et des filles;
32. Redoubler d'efforts pour faire en sorte que toutes les femmes et les filles dont l'émancipation et la promotion buttent sur de multiples obstacles, tenant à des facteurs tels que la race, l'âge, la langue, l'origine ethnique, la culture, la religion, les infirmités ou l'appartenance à une population autochtone, puissent jouir à égalité de tous les droits de la personne humaine et libertés fondamentales;

- 33. Faire respecter le droit international, notamment le droit humanitaire, afin de protéger les femmes et les filles en particulier;
- 34. Créer les conditions qui permettent aux filles et aux femmes de tous âges de réaliser tout leur potentiel, veiller à ce qu'elles participent pleinement et à égalité à l'édification d'un monde meilleur pour tous et leur confier un rôle accru dans le processus de développement;
- 35. Nous sommes résolus à assurer l'accès des femmes, dans des conditions d'égalité, aux ressources économiques, notamment à la terre, au crédit, à la science et à la technique, à la formation professionnelle, à l'information, à la communication et aux marchés, en tant que moyen de favoriser la promotion et l'émancipation des femmes et des filles, y compris en renforçant leur capacité à tirer parti des avantages de l'accès équitable à ces ressources, notamment grâce à la coopération internationale;
- 36. Assurer le succès du Programme d'action, qui exigera une volonté résolue des gouvernements, des organisations internationales et des institutions à tous les niveaux. Nous sommes profondément convaincus que le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement sont des éléments interdépendants et complémentaires du développement durable, lequel constitue le cadre de nos efforts visant à parvenir à une plus grande qualité de vie pour tous. Un développement social équitable, qui permette aux pauvres, en particulier aux femmes vivant dans la pauvreté, d'utiliser de manière viable les ressources de l'environnement, est une assise nécessaire pour le développement durable. Nous reconnaissons également qu'une croissance économique soutenue et à large base, dans le contexte du développement durable, est nécessaire pour étayer le développement social et la justice sociale. La réussite du Programme d'action exigera également la mobilisation de ressources suffisantes, aux échelons national et international, ainsi que de ressources nouvelles et additionnelles en faveur des pays en développement, auprès de tous les mécanismes de financement disponibles, notamment de sources multilatérales, bilatérales et privées, pour la promotion de la femme; des ressources financières destinées à renforcer la capacité des institutions nationales, sous-régionales, régionales et internationales; un engagement en faveur de l'égalité des droits, de l'égalité des responsabilités, de l'égalité des chances et de l'égalité de rôle des femmes et des hommes dans tous les organismes nationaux, régionaux et internationaux et organes de décision; la création ou le renforcement, à tous les niveaux, de mécanismes de responsabilisation à l'égard de toutes les femmes dans le monde entier;
- 37. Assurer également le succès du Programme d'action dans les pays dont l'économie est en transition, ce qui demandera la poursuite de la coopération et de l'assistance internationales;
- 38. Nous adoptons le Programme d'action énoncé ci-après et nous nous engageons à le traduire dans les faits, avec les moyens dont nous disposons en tant que gouvernements, en veillant à ce que le souci d'équité entre les sexes informe toutes nos politiques et tous nos programmes. Nous demandons instamment aux organismes des Nations Unies, aux institutions financières

/...

A
F
P

33. Faire respecter le droit international, notamment le droit humanitaire, afin de protéger les femmes et les filles en particulier;
34. Créer les conditions qui permettent aux filles et aux femmes de tous âges de réaliser tout leur potentiel, veiller à ce qu'elles participent pleinement et à égalité à l'édification d'un monde meilleur pour tous et leur confier un rôle accru dans le processus de développement;
35. Nous sommes résolus à assurer l'accès des femmes, dans des conditions d'égalité, aux ressources économiques, notamment à la terre, au crédit, à la science et à la technique, à la formation professionnelle, à l'information, à la communication et aux marchés, en tant que moyen de favoriser la promotion et l'émancipation des femmes et des filles, y compris en renforçant leur capacité à tirer parti des avantages de l'accès équitable à ces ressources, notamment grâce à la coopération internationale;
36. Assurer le succès du Programme d'action, qui exigera une volonté résolue des gouvernements, des organisations internationales et des institutions à tous les niveaux. Nous sommes profondément convaincus que le développement économique, le développement social et la protection de l'environnement sont des éléments interdépendants et complémentaires du développement durable, lequel constitue le cadre de nos efforts visant à parvenir à une plus grande qualité de vie pour tous. Un développement social équitable, qui permette aux pauvres, en particulier aux femmes vivant dans la pauvreté, d'utiliser de manière viable les ressources de l'environnement, est une assise nécessaire pour le développement durable. Nous reconnaissons également qu'une croissance économique soutenue et à large base, dans le contexte du développement durable, est nécessaire pour étayer le développement social et la justice sociale. La réussite du Programme d'action exigera également la mobilisation de ressources suffisantes, aux échelons national et international, ainsi que de ressources nouvelles et additionnelles en faveur des pays en développement, auprès de tous les mécanismes de financement disponibles, notamment de sources multilatérales, bilatérales et privées, pour la promotion de la femme; des ressources financières destinées à renforcer la capacité des institutions nationales, sous-régionales, régionales et internationales; un engagement en faveur de l'égalité des droits, de l'égalité des responsabilités, de l'égalité des chances et de l'égalité de rôle des femmes et des hommes dans tous les organismes nationaux, régionaux et internationaux et organes de décision; la création ou le renforcement, à tous les niveaux, de mécanismes de responsabilisation à l'égard de toutes les femmes dans le monde entier;
37. Assurer également le succès du Programme d'action dans les pays dont l'économie est en transition, ce qui demandera la poursuite de la coopération et de l'assistance internationales;
38. Nous adoptons le Programme d'action énoncé ci-après et nous nous engageons à le traduire dans les faits, avec les moyens dont nous disposons en tant que gouvernements, en veillant à ce que le souci d'équité entre les sexes informe toutes nos politiques et tous nos programmes. Nous demandons instamment aux organismes des Nations Unies, aux institutions financières

/...

**COMMUNIQUÉ DES ONG CANADIENNES À L'ISSUE DE LA
QUATRIÈME CONFÉRENCE MONDIALE DES NATIONS-UNIES SUR LES FEMMES**

LE 18 SEPTEMBRE 1995

Beijing, Chine

Les représentantes de 85 ONG canadiennes accréditées attendent maintenant avec impatience l'application et le contrôle du Programme d'action adopté aujourd'hui par les 187 gouvernements ayant participé à la quatrième Conférence mondiale des Nations-Unies sur les femmes.

Certains groupes estiment que des progrès réels et suffisants ont été accomplis dans le Programme d'action, notamment en ce qui concerne les points suivants :

L'inclusion du viol comme crime de guerre ainsi que les sanctions à infliger aux responsables de ce crime, sans oublier la reconnaissance des conséquences négatives de l'occupation étrangère, ont constitué un accomplissement majeur de l'équipe de négociation du Canada.

L'inclusion de la question des enfants de sexe féminin comme l'un des principaux sujets de préoccupation est un grand pas en avant pour toutes les femmes parce que les attitudes et les actions menées à l'égard des filles peuvent refléter l'origine de la discrimination et des stéréotypes.

L'inclusion de la valeur du travail non rémunéré constitue une autre réalisation importante insérée dans le programme d'action.

Les représentantes des ONG canadiennes ont fait preuve de leadership concernant nombre de domaines de préoccupation. Par exemple, les Canadiennes ont joué un rôle de premier plan dans l'élaboration de la déclaration parallèle de Beijing publiée par les ONG.

En outre, les autochtones ont exprimé leur appréciation pour la solidarité et le soutien démontrés pour la Déclaration de Beijing sur les femmes autochtones à l'occasion du Forum des ONG à Huairou.

À l'inverse, les ONG n'ont pas caché leur indignation au sujet du peu d'attention accordée aux questions relatives à la paix par la quatrième Conférence mondiale sur les femmes. Le tiers du Programme d'action a été effectivement ignoré. Lorsque les femmes expriment leurs préoccupations et proposent, par exemple, d'éliminer les tests nucléaires et de sabrer dans les budgets militaires, elles sont ignorées et marginalisées.

11

Le document ne reflète pas non plus les points de vue des ONG sur les questions liées à la race et à la couleur. Les membres de la délégation canadienne ayant participé au caucus des femmes de couleur ont exprimé leur profonde déception quant à la manière dont les questions de la race et de l'ethnicité ont été abordées dans le Programme d'action.

Par ailleurs, bien que les programmes d'ajustement structurel n'aient pas réussi à générer des conditions de vie et une paix durables, et ont été dépeints comme tels dans le Programme d'action, un grand nombre d'ONG ne sont pas satisfaites du traitement réservé à ces questions.

Les ONG sont extrêmement déçues de constater que «l'orientation sexuelle» ne fait pas partie du Programme d'action, mais reconnaissent tout de même que des progrès ont été réalisés à ce chapitre. À Vienne, seulement trois États membres ont soutenu verbalement l'inclusion de ces mots, tandis qu'à Beijing, plus de 30 pays de toutes les régions du monde ont exprimé leur appui.

On a remercié le gouvernement canadien pour son soutien au Comité coordonnateur canadien pour Beijing dans le cadre de son travail avec les ONG canadiennes. Cependant, la vaste majorité des participantes à la conférence ont pris des arrangements personnels et ont travaillé d'arrache-pied au nom de leurs organisations sans aide gouvernementale. De plus, les ONG ont dit avoir apprécié l'occasion qui leur a été offerte de rencontrer sur une base quotidienne les membres du comité de négociation.

À l'exception du Manitoba et du Québec, on a noté une participation limitée des gouvernements provinciaux dans l'aide et le soutien accordés aux déléguées des ONG. Cette situation pourrait nuire à la mise en oeuvre efficace des résolutions au retour des participantes.

Les représentantes des ONG canadiennes remercient le public chinois pour son assistance, son amitié et son acharnement au travail. Grâce à ce public, le forum a été pour nombre de femmes une expérience incroyable.

Enfin, les ONG canadiennes ont fait un certain nombre de déclarations claires concernant l'avenir. Elles ont insisté sur le fait que les gouvernements et les ONG tiennent les Nations-Unies responsables de l'installation d'équipements adéquats aux personnes handicapées à toutes leurs conférences à venir.

Les ONG s'attendent à ce que les gouvernements canadien et provinciaux prennent désormais des dispositions dans un certain nombre de domaines et ne tardent pas trop à agir comme ce fut le cas concernant Nairobi en 1985. Les ONG vont faire en sorte que les promesses de Beijing soient respectées.

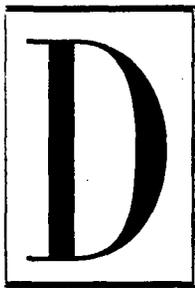
Pour de plus amples informations, communiquez avec le Comité coordonnateur canadien pour Beijing au (613) 563-2550. Une liste de conférencières sera disponible.

I D É E S

Quatrième Conférence mondiale des Nations unies sur les femmes

Un avenir pour la moitié du monde *Travail, pouvoir et droits humains*

DÉCLARATION DE L'ORGANISATION DÉVELOPPEMENT ET PAIX



Développement et Paix, organisme officiel de l'Église catholique canadienne pour la solidarité internationale, s'allie aux groupes de changement social du sud et du nord

pour agir sur les structures, les institutions et les mentalités qui font obstacle au développement intégral de tous les hommes et de toutes les femmes.

Ce faisant, nous nous rendons bien compte que les femmes portent plus que leur part du fardeau de la misère et de l'injustice.

Dans ses *Principes de base et orientations*, Développement et Paix s'engage à travailler pour la libération de toute forme d'oppression ou de servitude.

Cet objectif de justice doit se traduire par un travail plus systématique en faveur de l'équité et de la juste répartition des responsabilités et des rôles entre les femmes et les hommes.

A l'occasion de la 4^e Conférence mondiale sur les femmes, nous voulons formuler des propositions concernant trois aspects de la vie des femmes:

- économie, travail et pauvreté
- prise de décision et participation au pouvoir
- droits humains et violence faite aux femmes

Économie, travail et pauvreté

Partout dans le monde, les femmes effectuent chaque jour plusieurs heures de travail productif, domestique et communautaire. Ce travail n'est pas reconnu à sa juste valeur sociale et économique et permet difficilement aux femmes de vivre décemment et d'avoir voix au chapitre dans la famille, la communauté et plus largement dans la société.

Malheureusement, force est de constater qu'avec la présente restructuration économique, les femmes travaillent de plus en plus et sont de plus en plus pauvres.

Puisque la dette et les programmes d'ajustement structurel ont un impact disproportionné sur les femmes, à la fois par les pertes d'emplois, la réduction des services publics, les compressions dans les subventions aux produits de base, la hausse du coût de certains biens et services essentiels, l'augmentation du travail domestique, nous formulons les recommandations suivantes:

- Que le gouvernement canadien propose des réformes au fonctionnement du Fonds monétaire international (FMI) et de la Banque mondiale;
- Que les représentants des pays à la Banque mondiale et au FMI rendent régulièrement des comptes à leur Parlement respectif, en particulier concernant les impacts que les programmes et politiques de ces institutions ont sur les femmes;
- Que ces mêmes représentants favorisent la création de comités de revue indépendants grâce auxquels les populations concernées par les programmes de la Banque mondiale et du FMI, en particulier les groupes de femmes, pourront exprimer leur point de vue.

■ Que le gouvernement canadien renforce et respecte à l'intérieur de ses frontières les normes internationales concernant les conditions de travail, la santé et la sécurité au travail, avec une attention particulière aux secteurs où les femmes sont représentées. Qu'il intervienne vigoureusement au sein des institutions internationales afin que ces mêmes normes soient renforcées et respectées dans tous les pays du monde.

■ Que les organisations internationales, les gouvernements et les organisations non gouvernementales incluent au nombre de leurs priorités de donner aux femmes, traditionnellement exclues des mécanismes économiques, et à leurs regroupements, plus de contrôle sur l'espace économique, notamment en leur facilitant l'accès à la terre, au crédit et à la formation.

Participation au pouvoir

La 3^e Conférence mondiale sur les femmes, tenue à Nairobi en 1985, avait démontré la nécessité d'améliorer la participation des femmes à la vie publique.

Dix ans plus tard, nous pouvons souligner quelques belles avancées, en Afrique du Sud par exemple. Mais il reste encore beaucoup à faire pour que les femmes occupent, à tous les échelons de la société, la part de pouvoir qui leur revient. C'est pourquoi nous recommandons:

- Que les institutions internationales, les gouvernements et les organisations non gouvernementales s'assurent que les femmes prennent une part active aux prises de décision, aux responsabilités et aux bénéfices des projets de développement.
- Que les gouvernements et les organisations non gouvernementales appuient de façon concrète le développement d'un leadership féminin



PHOTO AP

Une préposée chinoise observait des déléguées koweïtiennes au Forum des organisations non gouvernementales sur les femmes, mardi dernier à Huairou, près de Pékin.

au sein des organisations mixtes, ainsi que la concertation et le développement de réseaux entre les groupes de femmes.

■ Que les institutions internationales, les gouvernements et les organisations non gouvernementales incluent l'éducation de base des femmes dans leur priorité.

Lire, écrire et compter, cela ne donne pas nécessairement un emploi, mais augmente la confiance, l'estime, la capacité, la crédibilité des femmes.

Droits humains et violence faite aux femmes

On reconnaît volontiers qu'en temps de guerre ou sous des régimes dictatoriaux, les femmes subissent une violence spécifique. Le viol, la torture et les mauvais traitements infligés aux prisonnières d'opinion sont considérés par les Conventions internationales comme des atteintes graves aux droits humains.

Mais le viol ou les mauvais traitements en contexte conjugal, les mutilations sexuelles, la malnutrition des filles au profit des garçons constituent un autre volet, immense mais occulté, des atteintes aux droits humains des femmes.

Lors de la Conférence de l'ONU sur les droits humains, tenue à Vienne en juin 1993, le Tribunal des femmes a revendiqué que les droits des femmes soient considérés comme des droits humains. Nous adhérons à cette approche.

C'est en considérant toutes les formes de violence à l'égard des femmes comme des obstacles au développement que nous avons formulé les recommandations suivantes:

■ Que les gouvernements et les institutions internationales concernées reconnaissent les droits des femmes comme partie des droits humains fondamentaux, non seulement dans les déclarations officielles et les lois, mais aussi dans le traitement qu'ils font à la torture, au viol, à la violence domestique et à toute autre forme de violence faite aux femmes.

■ Que les gouvernements et les institutions internationales concernées ajoutent le motif de persécution fondée sur le sexe à la définition de réfugié incluse à la Convention de Genève, de manière à ce que les femmes victimes de violence puissent se prévaloir du statut de réfugié.

■ Que les organisations non gouvernementales accordent une attention particulière à la violence spécifique envers les femmes et intègrent ces violations à leurs analyses sur les droits humains.

■ Que les gouvernements et les organisations non gouvernementales appuient les groupes qui agissent sur les structures, institutions et mentalités qui perpétuent la violence faite aux femmes et offrent des services aux femmes victimes de cette violence.

Quand elles s'appauvrissent, quand leurs conditions de vie se détériorent, les femmes sont réduites à lutter pour la survie, en s'appuyant sur les rapports sociaux traditionnels qui leur réservent les positions inférieures, voire les excluent de toute participation aux décisions.

Au contraire, quand elles développent un certain contrôle sur l'espace économique, les femmes acquièrent crédibilité et pouvoir, ce qui leur permet alors de mieux faire respecter leurs droits au sein de la famille et de la communauté, les rend moins vulnérables à la violence et leur donne davantage de possibilités de mettre fin à des situations d'oppression inacceptables.

Forum des ONG sur les femmes

Au delà des continents

Dépassant les problèmes de site, d'accessibilité, d'excès de sécurité, 35 000 femmes ont tenté d'élaborer des consensus et des stratégies

FRANÇOISE DAVID

Présidente

Fédération des femmes du Québec

L

e Forum des organismes non gouvernementaux sur les femmes, qui se déroulait en marge de la Conférence mondiale de Pékin, vient de se terminer. Déjà nous pouvons en faire ressortir les enjeux majeurs, les points de convergence et de divergence. Car, au delà des problèmes de site, d'accessibilité, d'excès de sécurité, 35 000 femmes se sont parlé et ont tenté d'élaborer des consensus et des stratégies. Je n'ai pu, bien sûr, assister aux milliers d'ateliers prévus ou improvisés. Ma vision des choses est forcément partielle et incomplète. Cependant, en discutant avec beaucoup de femmes, quelques points me semblent ressortir clairement.

Tout d'abord, un rejet massif de ce que l'on appelle ici les politiques d'ajustements structurels. Ces politiques prônées par le Fonds monétaire international et la Banque mondiale appauvrissent des populations entières, au Sud comme au Nord. Compressions dans les programmes sociaux et dans les services publics, licenciements massifs d'employés de l'Etat, paiement de la dette, plus important encore au sud qu'au nord (en relation avec la richesse des pays)... toutes ces mesures favorisent une augmentation du chômage et la perte de services essentiels. Des enfants ne vont plus à l'école, désormais payante, des adultes ne se font plus soigner, des millions de femmes n'ont que le travail au noir pour survivre quand ce n'est pas la prostitution et la violence envers elles qui augmentent.

Nous savons ces choses, dans notre pays. Ce qui me frappe, c'est que là-bas, les milliers de femmes que j'ai vu réunies en plénière, s'entendent pour dénoncer ces politiques et accuser les gouvernements de complicité. Le consensus est impressionnant.

Un autre constat s'impose. Partout, la montée de la droite est palpable et elle inquiète énormément les femmes. Toutes en parlent, dans des centaines d'ateliers sur le sujet. On pointe tout autant le Vatican que l'intégrisme musulman, Berlusconi ou Le Pen au Nord que les dirigeants iraniens au Sud. On dénonce les alliances politico-religieuses qui visent à re-

tourner les femmes à leurs chaudrons tout en contrôlant leur corps et leur capacité reproductive. On appelle à la séparation de l'Eglise et de l'Etat. Une pétition fort populaire circule: elle demande à l'ONU de réexaminer le statut du Vatican comme Etat membre, puisque ce supposé Etat n'a qu'une fonction religieuse au sein des nations.

Les femmes établissent un lien très clair entre les politiques économiques qui les appauvrissent et cette montée de la droite davantage idéologique. C'est toute l'organisation sociale qui est remise en cause par ceux et celles qui possèdent les corporations, les banques, les médias, les terres... et les institutions religieuses, politiques ou académiques. L'être humain n'est plus au cœur du développement social. Il est fascinant d'entendre ce discours par des femmes qui, apparemment, n'ont rien en commun avec des théologiennes pour le libre choix, des musulmanes croyantes et féministes, des lesbiennes...

Face à ces constats, des stratégies émergent. Les

Les femmes établissent un lien très clair entre les politiques économiques qui les appauvrissent et la montée de la droite davantage idéologique.

femmes ne sont pas les spectatrices passives de la désintégration économique et sociale. Dans tous les pays, elles s'organisent, de façon semi-clandestine ou ouverte, selon les cas, pour développer des alternatives communautaires et pour lutter contre les lois et politiques réactionnaires. Beaucoup de participantes au Forum sont engagées quotidiennement dans le travail «sur le terrain». Elles ont raconté leurs luttes, leurs échecs et leurs victoires. Mise sur pied de micro-entreprises en Afrique et en Amérique latine, manifestations partout contre les ajustement structurels (100 000 personnes, en août, au Costa Rica), marche des femmes contre la pauvreté, au Québec, campagne pour la

réduction du temps de travail aux Etats-Unis... des centaines d'exemples ont été présentés

Des femmes jouent aussi un rôle important, quoique peu connu, pour tenter d'en arriver à un règlement pacifique des conflits armés. J'ai assisté à un atelier organisé par le Jerusalem Link, un groupe formé de Palestiniennes et d'Israéliennes. Ces femmes tentent de sensibiliser leur communauté respective à la nécessité d'un règlement négocié du conflit. Plusieurs les appuient, d'autres méprisent leurs efforts. Pour ma part, j'ai été extrêmement impressionnée par leur courage, leur maturité et la justesse d'une analyse qui reconnaît des droits et des responsabilités aux deux communautés dans un contexte où l'une est opprimée par l'autre.

Un autre exemple: des femmes russes, mères de combattants contre la Tchétchénie, se rendent jusqu'à Grozny récupérer leurs fils parce que, selon elles, «ils n'ont pas à faire cette sale guerre. On ne meurt pas à 18 ans pour cela.» Ces femmes nous émeuvent jusqu'aux larmes. Et puis, cette jeune Irlandaise qui se demande si elle a bien fait d'avoir un enfant... mais qui continue à lutter pour la paix dans le cadre d'un règlement négocié. Nous sommes ici au cœur de la vie, bien loin de déclarations ronflantes ou de vœux pieux. Beaucoup d'autres choses se sont passées à Huairou, site du Forum: des manifestations quotidiennes (un jour, les Palestiniennes, l'autre jour, les femmes lesbiennes, le lendemain, les femmes contre le G7), des expositions, des spectacles et surtout, toutes ces rencontres imprévisibles qui sont le sel de ce genre d'événement. Une préoccupation constante: la formation de réseaux par thèmes, par régions et au delà des continents.

Il y a quelques jours, par exemple, une rencontre réunissait des francophones d'Amérique (surtout du Québec), d'Europe et d'Afrique. Ces femmes veulent se donner des principes communs et des moyens d'échange et d'action. Elles demandent au Québec une aide toute spéciale puisque les pays d'Afrique ont moins de ressources. Elles veulent que ce réseau francophone de femmes soit en mesure d'influencer le contenu des conférences internationales. De grands projets qui ont été appuyés par la ministre de la Condition féminine du Québec, venue rencontrer les femmes francophones présentes à Huairou.

J'ai le sentiment d'avoir beaucoup appris à Pékin. Je suis émerveillée, une fois de plus, par la patience, le courage, l'intelligence et le goût de vivre des femmes. On réalise qu'au delà des différences culturelles, nous partageons les mêmes analyses, les mêmes défis et le même désir profond de changement. La mondialisation peut servir à bâtir des réseaux d'une efficacité remarquable. Les multinationales l'ont compris depuis longtemps, les frontières n'ont plus de secret pour elles. Un tel Forum nous enseigne que des réseaux féministes peuvent aussi se construire mondialement: c'est déjà commencé sur certains thèmes, les droits humains ou la violence, par exemple.

Je n'ai qu'un regret et c'est le peu de contacts entre nous et la population chinoise. Des barrières politiques, orchestrées par le gouvernement chinois, et linguistiques, nous empêchent de mieux connaître les préoccupations des femmes chinoises. Peut-être cela changera-t-il un jour... Je l'espère, surtout pour elles mais aussi pour nous qui sommes intéressées à les comprendre.



PHOTO AP

Une Chinoise passe devant un panneau promotionnel du Forum des ONG à Huairou, près de Pékin.

1970
1971
1972



1973
1974
1975
1976
1977
1978
1979
1980
1981
1982
1983
1984
1985
1986
1987
1988
1989
1990
1991
1992
1993
1994
1995
1996
1997
1998
1999
2000
2001
2002
2003
2004
2005
2006
2007
2008
2009
2010
2011
2012
2013
2014
2015
2016
2017
2018
2019
2020
2021
2022
2023
2024
2025

La Conférence de l'ONU sur les femmes *à Pékin le 15 sept. 95*

Semaine décisive pour l'adoption d'un programme d'action mondiale

BÉNÉDICTE MANIER
AGENCE FRANCE-PRESSE

Pékin — Après une première semaine marquée par les controverses sur la liberté d'expression et les droits de l'homme en Chine, la IV^e Conférence de l'ONU sur les femmes devrait dans les jours qui viennent mettre la dernière main à l'élaboration d'un programme d'action mondial en faveur des droits des femmes.

Les six premiers jours de la plus vaste des rencontres internationales de l'ONU (16 000 participantes à la conférence officielle, et 26 000 au Forum des ONG), se sont déroulés dans un climat d'agacement général, dû à l'organisation matérielle déficiente et aux tracasseries imposées par la Chine.

Le Forum parallèle des organisations non gouvernementales (ONG) s'est ainsi tenu du 30 août au 8 septembre dans un climat tendu, les ONG se plaignant d'une surveillance omniprésente, et des «restrictions» à leur liberté d'expression. Faute de temps ou de conditions matérielles adéquates, elles n'ont pas pu produire leur traditionnelle «plate-forme d'action alternative».

Mardi dernier la première dame des États-Unis, Hillary Clinton a publiquement jugé «inadmissible» que des ONG n'aient pu s'exprimer à leur gré, et a vivement critiqué la Chine pour les violations des droits de l'homme, les infanticides féminins et les stérilisations forcées.

Pendant ce temps, les 181 États présents à Pékin ont commencé à négocier la Déclaration officielle et la plate-forme d'action, qui doivent être adoptées le 15 septembre. Ces textes qui ne seront pas contraignants pour les gouvernements, mais les inciteront à mettre en place des mesures pour améliorer concrètement la vie des femmes.

La plate-forme doit notamment condamner les discriminations et les violences contre les femmes (violences

domestiques, mutilations sexuelles, viols lors des conflits armés...), reconnaître leur droit à la planification familiale, au travail, ou au partage du pouvoir politique et économique.

Plus largement, elle constituera une nouvelle définition des droits et du rôle des femmes dans le monde. Ce texte exprimera donc les valeurs — conservatrices ou progressistes — et choix de société en vigueur à la veille du XXI^e siècle, et c'est pourquoi les délégués en pèsent soigneusement les mots.

Il est en effet probable que, comme le document final de la Conférence sur la population du Caire en 1994, celui de Pékin reflète l'influence politique grandissante des deux grandes religions monothéistes, l'islam et le christianisme (un milliard de croyants chacune): sans surprise, alors que les trois quarts de la plate-forme sont déjà acquis, les négociations achoppent sur des domaines éthiques et religieux.

Les chapitres portant sur «les droits sexuels», la contraception et l'avortement, mais aussi le rôle de la famille et de la religion dans la vie des femmes, constituent en effet le point central d'affrontement entre délégations religieuses conservatrices (Saint-Siège, pays latino-américains, Iran, Yémen, Soudan...) et pays libéraux (Union européenne, États-Unis, pays africains...) défendant une définition plus large et plus progressiste des droits des femmes.

À mi-chemin de cette rencontre, les négociateurs relevaient hier la difficulté de «trouver les termes susceptibles d'être acceptés par tous», notamment sur le concept des «droits sexuels», mais indiquaient que beaucoup de difficultés pouvaient être surmontées.

En raison de la nécessité absolue de trouver un terrain d'entente, le texte final devrait reprendre les compromis atteints du Caire, estimaient plusieurs délégués, mais sans aller beaucoup plus loin.

Compromis sur un projet de déclaration à Pékin



PHOTO AFP

Une déléguée soudanaise se tient derrière une lesbienne au cours d'une conférence de presse à Pékin.

d'après AP et Reuter

PÉKIN

Les 181 pays membres de la Conférence internationale de l'ONU sur les femmes sont convenus, aujourd'hui, d'un projet de déclaration pour la plate-forme d'action grâce à un compromis sur la reconnaissance des droits sexuels des femmes, dossier sensible sur lequel les discussions achoppaient depuis trois jours.

Le projet de déclaration finale inclut un paragraphe, le 97, appelant au respect des « droits humains fondamentaux », non des droits sexuels.

Or la plate-forme définit ces droits comme la possibilité de « contrôler et décider librement de sa sexualité », de « sa santé sexuelle sans coercition, discrimination ou violence », dans le « respect et le consentement mutuels ».

« Le paragraphe 97 est le plus grand succès de cette conférence, a estimé la déléguée irlandaise Avril Doyle. Pour la première fois aux Nations unies, les droits sexuels sont reconnus comme des droits de l'Homme. »

« Les islamistes pourront présenter cet accord à leurs pays avec les nuances voulues et nous pourrons nous-mêmes le soumettre à nos pays en Europe », a-t-elle expliqué.

Par ailleurs la plate-forme d'action suscitait déjà de nombreuses critiques : trop libérale, trop conservatrice, pas assez d'argent, trop de sexe.

À quelques heures de la clôture, peu avant la touche finale au document de 150 pages, les organisateurs reconnaissent, hier, que plusieurs questions demeuraient en suspens.

Déjà 23 pays ont annoncé leur intention de s'opposer à certaines parties de la plate-forme, qui ne revêt pourtant pas de caractère contraignant mais doit permettre d'orienter les politiques des gouvernements.

La dénonciation des discriminations contre les lesbiennes, inscrite pour la première fois dans une déclaration officielle de l'ONU, est un des chapitres les plus controversés.

Pour les militantes homosexuelles, il n'était pas question de voir reporter la question à la prochaine conférence. « Nous ne voyons pas pourquoi nous devrions encore attendre 10 ans pour voir les droits des lesbiennes reconnus explicitement par la plate-forme », a insisté Shelgh Day, militante canadienne.

Comme l'homosexualité, la sexualité reste tabou. Le Saint-Siège, discret en salle de réunion mais militant che-

vronné dans les couloirs, a prêté hier sa voix aux critiques des délégations opposées à la section santé du document, qui serait trop axée, selon elles, sur la sexualité.

« La section se concentre uniquement sur les problèmes sexuels, s'est plaint Joaquín Navarro-Valls, porte-parole du Vatican. Elle ignore la principale préoccupation des femmes au Nigeria, au Zimbabwe, en Inde, les maladies tropicales et le manque de soins élémentaires. »

M. Navarro juge que les nations riches comme le Japon, les États-Unis, le Canada et ceux d'Europe occidentale ne se sont pas assez engagés à soutenir financièrement les pays en voie de développement.

Tout au long de la conférence, les pays catholiques ont fait bloc avec les pays musulmans pour combattre des parties de la plate-forme, qu'ils estiment susceptibles d'encourager des comportements immoraux.

Ainsi la plate-forme doit proclamer la liberté des femmes pour choisir en matière de sexualité, « sans violence, sans contrainte, sans discrimination ». Cette mention doit servir de base juridique dans plusieurs pays pour amener des législations contre les violences conjugales et le proxénétisme.

La Presse 18/9/95
B 12

PÉKIN «C'était une énorme conférence.

SUITE DE LA PAGE 1

tion finale affirmant notamment que les droits des femmes sont partie intégrante et indivisible de tous les droits humains et des libertés fondamentales. Ces deux textes signifient l'engagement volontaire des Etats pour améliorer la situation économique et sociale des femmes, pour faire avancer leurs droits et pour éliminer les discriminations et les violences dont elles sont victimes.

Cette conférence, la plus vaste jamais organisée par l'ONU avec plus de 30 000 participants, s'est ouverte le 4 septembre au milieu des polémiques sur les droits de l'homme en Chine et sur les restrictions à la liberté d'expression des ONG qui ont tenu un sommet parallèle.

Les deux semaines de la Conférence ont été émaillées d'affronte-

ments entre les pays libéraux et les Etats religieux conservateurs sur l'accès des femmes à la contraception et à l'avortement ainsi que sur leur droit à une sexualité librement choisie et consentie.

Pour Sheila Finestone, secrétaire d'Etat à la condition féminine, qui dirigeait la délégation canadienne, la Conférence a permis de braquer les projecteurs sur les droits des femmes. «C'était une énorme conférence. Nous oublierons vite les désagréments qui l'ont marquée, mais nous n'oublierons pas les problèmes qui ont été posés et les engagements qui ont été pris ici», a-t-elle dit.

La Nigériane Sola Adesina estime que l'aspect le plus important de la plateforme concerne l'égalité des droits d'héritage des filles.

«Les femmes travaillent plus dur

que les hommes. Elles deviendront les financiers de l'Afrique. La plateforme sera progressivement mise en place, malgré les barrières érigées par la tradition et la culture», ajoute-t-elle.

Comme pour souligner les difficultés rencontrées par les femmes, une étude de l'ONU divulguée hier à Bonn montre que le viol est une arme de plus en plus fréquemment utilisée dans les conflits.

«Les conflits armés en Bosnie, au Cambodge, au Mozambique et au Rwanda ont montré que le viol est considéré comme une arme de guerre destinée à humilier l'ennemi en avilissant la population féminine», a déclaré Graça Machel, responsable d'une étude menée sur le sort des enfants en temps de guerre et qui doit être présentée à l'Assemblée générale de l'ONU.

Nous oublierons vite les désagréments qui l'ont marquée»

Graça Machel, ancien ministre de l'Éducation du Mozambique, a plaidé en faveur d'un resserrement de la discipline au sein des forces chargées du maintien de la paix au Cambodge, au Mozambique et ailleurs, accusées par les populations locales qu'elles sont chargées de protéger d'attentats à la pudeur et autres exactions.

La déclaration solennelle des gouvernements adoptée en clôture de la Conférence mondiale reconnaît notamment:

■ que les droits des femmes sont partie intégrante et indivisible de tous les droits humains et des libertés fondamentales, dans l'esprit de la Déclaration universelle des droits de l'homme et des conventions internationales;

■ que les gouvernements doivent permettre aux femmes et aux

fillettes le plein exercice de ces droits, et lutter contre leur violation;

■ la nécessité de faire avancer les droits des femmes en vue de plus de pouvoir;

■ que les hommes doivent participer à la lutte pour l'égalité des sexes;

■ la liberté de pensée, de conscience et de religion en tant que contribution aux besoins éthiques, moraux, spirituels et intellectuels des femmes et des hommes;

■ que le droit des femmes à contrôler tous les aspects de leur santé, y compris leur fertilité, est la base de l'amélioration de leur condition;

■ la nécessité de promouvoir l'indépendance économique des femmes et de les faire accéder à l'éducation, à la formation et aux soins de santé de base, ainsi qu'au crédit, à la technologie, à la science

et à la propriété de terres;

■ la nécessité d'éliminer toute forme de violence contre les femmes;

■ que l'éradication de la pauvreté requiert la participation égale des hommes et des femmes aux développements social et économique et l'égalité des chances;

■ la nécessité de politiques et de programmes publics en faveur de l'avancement des droits des femmes;

■ la contribution décisive de la société civile, en particulier les ONG féminines;

■ la nécessité d'un engagement fort des gouvernements, des organisations internationales et des institutions de tous niveaux, ainsi que de la mobilisation de ressources aux niveaux national et international pour assurer le succès de cette déclaration.

Il s'agit de savoir si l'esprit de la conférence, ainsi que les tendances observées, seront favorables aux femmes au cours des dix prochaines années.

Conférence de Pékin : *La Presse 20/09/95* les femmes entre crochets

Il nous faudra faire preuve d'exigence et de vigilance quant aux engagements de nos pays respectifs

DIANE LEMIEUX

L'auteur de ce texte a participé au Forum des ONG (organismes non gouvernementaux), ainsi qu'à la Conférence sur les femmes, qui se sont tenus du 28 août au 15 septembre en Chine, conférence à laquelle une dizaine de Québécoises ont participé.

Comment 185 pays peuvent-ils arriver à s'entendre sur un texte de plus de 150 pages, contenant 360 paragraphes qui concernent les droits fondamentaux, la pauvreté, l'éducation et la formation, la santé, la violence envers les femmes, y compris l'impact des conflits armés, les structures et politiques économiques, le travail non rémunéré, le pouvoir et la représentation des femmes dans les instances, l'environnement, les médias ? C'est en tout cas ce qu'ils ont essayé de faire, pendant 10 jours, à l'occasion de la quatrième conférence mondiale sur les femmes à Pékin.

Pourquoi une conférence mondiale sur les femmes ?

Les pays ainsi réunis ont travaillé à partir du projet d'une plate-forme, qui avait déjà fait l'objet d'intenses négociations dans les mois précédents. Malgré cela, au moins 40 % de la plate-forme étudiée comportait des crochets c'est-à-dire des phrases et même des paragraphes entiers pour lesquels il n'y avait pas eu d'accord. Certains de ces crochets se sont résolus assez rapidement. Mais la plupart d'entre eux portaient sur des questions hautement controversées. Ces phrases et paragraphes mis entre crochets témoignent en fait de confrontations de valeurs, de choix importants et fondamentaux.

Aux yeux de la communauté internationale, les droits des femmes peuvent-ils compter parmi les droits humains fondamentaux et inaliénables ? Peuvent-ils être assujettis aux pratiques et valeurs culturelles ? Les femmes peuvent-elles prétendre à un contrôle sur leur sexualité y compris sur la reproduction sans contrainte ni discrimination ? Les droits des lesbiennes font-ils partie des droits de la personne ? Faut-il comptabiliser le travail non rémunéré des femmes ? Est-ce qu'il faut ajouter des ressources nouvelles ou faut-il allouer de manière différente les ressources existantes pour améliorer la situation des femmes ? Faut-il criminaliser la prostitution ou la légaliser pour mettre fin à l'exploitation sexuelle ? Doit-on tolérer certaines pratiques, comme les mutilations sexuelles des petites filles, sous prétexte de valeurs religieuses et culturelles différentes ? Doit-on reconnaître uniquement la famille « traditionnelle » ou doit-on considérer ses formes de plus en plus diversifiées ?



Diane Lemieux

C'est de cela et de plusieurs autres aspects de la vie des femmes, de tous les coins du monde, dont il a été question.

On se trompe lorsque l'on croit que ces sujets sont éloignés de notre quotidien. Par exemple, en acceptant l'idée que le viol perpétré au cours d'un conflit armé constitue un crime de guerre, on lance également un message à l'effet que les politiques d'immigration doivent considérer cet élément dans son accueil des réfugiées. Autre exemple : en acceptant le principe de comptabiliser le travail non rémunéré, on contribuera à reconnaître que le fait d'éduquer des enfants, de prendre soin des personnes âgées est aussi important que de construire des voitures. Cela pourrait avoir aussi un impact sérieux dans le contexte où les femmes sont celles qui, le plus souvent, prennent en charge les coûts reliés à la réduction et aux changements dans les programmes sociaux. La reconnaissance du droit au contrôle de sa sexualité change aussi la perspective du contrôle des

naissances, y compris l'avortement qui, dans certains pays, est forcé et, dans d'autres, pratiqué dans l'illégalité, donc dans des conditions risquées pour la santé.

Au-delà des valeurs culturelles ou religieuses

Cette conférence sur les femmes témoigne des tensions mondiales que nous connaissons déjà au Canada et au Québec, mais fort heureusement avec un peu moins de brutalité. Le vent de conservatisme et de retour en arrière est extrêmement présent sur la scène internationale. Le Vatican, qui dispose d'un statut d'État membre à l'ONU, statut contesté d'ailleurs, a insisté pour faire inscrire le droit au contrôle de la sexualité dans l'unique contexte des relations maritales. Ce simple exemple illustre un problème fondamental : celui de l'absence de séparation entre la religion et l'État (rappelons l'emprise de l'Église catholique au Québec sur les femmes et le nombre d'enfants qu'elles devaient avoir !). Et cela cause des dynamiques malsaines. Des éléments de la plateforme d'action sont finalement le résultat de compromis risqués, particulièrement pour les femmes. On a invoqué par exemple les principes religieux à l'effet que, dans certaines régions du monde, les filles n'aient droit qu'à la moitié de ce que les garçons reçoivent ! Il ne peut être envisageable de faire progresser les droits de la personne, y compris ceux des femmes, sans cette séparation entre les convictions personnelles religieuses et les droits civiques.

Par ailleurs, la faible représentation des femmes dans tous les secteurs décisionnels demeure toujours un enjeu majeur où que nous soyons dans le monde. Les femmes sont sous-représentées dans les systèmes parlementaires, dans les syndicats, dans les organisations économiques, bref, partout où cela compte. En 1995, les femmes occupent 11,3 % des sièges dans l'ensemble des parlements du monde (en 1988, il s'agissait de 14,8 %). Même l'ONU, malgré les progrès des dernières années, a du chemin à faire pour donner l'exemple au reste du monde. On note que 2,7 % des pays représentés aux Nations unies, (5 pays sur 185), le sont par des femmes.

Dans le cadre de cette conférence, les délégations de plusieurs pays étaient composées d'un grand nombre de femmes. Mais, lors de débats concernant des sujets difficiles et controversés, plusieurs femmes ont perdu leurs postes de commande pour faire place aux hommes de leur délégation. Ce mouvement de chaises indique qu'il faut également faire des pas de géant sur le partage du pouvoir entre les hommes et les femmes.

Mondialisation de l'économie ou mondialisation de la pauvreté ?

La mondialisation de l'économie fait aussi des ravages. Bien sûr, on peut se réjouir du fait que les frontières commerciales tombent, que les télécommunications, l'informatisation accélèrent et améliorent l'accès aux connaissances, que les progrès technologiques nous donnent accès à des produits sophistiqués. Mais, tous n'ont pas bénéficié des effets positifs de la mondialisation de l'économie. La pauvreté gagne du terrain partout. Les inégalités se creusent entre les grandes régions du monde, entre les pays, entre les riches et les pauvres, entre les hommes et les femmes. La mondialisation de l'économie a permis d'accumuler la richesse et non pas de la répartir. Le bouleversement des règles économiques a pour effet de tenter de reléguer les femmes à des rôles traditionnels. On a même laissé entendre que le retour à ces rôles serait la solution aux problèmes économiques actuels ! La mondialisation de l'économie cause des pertes d'emplois et une réorganisation du travail (travail à domicile, travail souterrain, « au noir ») dont les femmes sont les premières victimes. Elle transfère au secteur privé des services essentiels. Reste à voir si cette conférence sur les femmes aura permis d'obtenir de la communauté internationale la volonté que la sphère économique s'occupe aussi des personnes !

Quelques heures après la fin des travaux, il est possible de dégager un certain nombre de gains importants pour la reconnaissance des droits des femmes. L'analyse détaillée du texte final, au cours des prochaines semaines, nous réservera certainement d'autres surprises agréables. Mais, fondamentalement, il s'agit de savoir si l'esprit de cette conférence, les tendances observées, sont favorables aux femmes pour la prochaine décennie. Les textes adoptés dans le cadre de cette conférence donnent une impression favorable aux droits des femmes quoique plusieurs d'entre eux ont été gagnés avec difficulté. Il est évident que les grandes organisations internationales, notamment celles à vocation économique (Banque mondiale, Organisation mondiale du commerce et bien d'autres) qui déterminent les règles du jeu, finalement, devront manifester une volonté claire et faire d'énormes efforts pour corriger le tir.

Mais le plus important reste à faire. Il nous faudra faire preuve d'exigence et de vigilance quant aux engagements de nos pays respectifs. Et, même si le Canada fait figure de leader sur le scène internationale, même si le Québec peut être fier de plusieurs de ses acquis, beaucoup trop reste à faire pour qu'ils échappent à la vigilance et aux exigences des femmes.

En ce sens, les ONG (organismes non gouvernementaux) qu'on désigne chez nous par les groupes de femmes et les groupes communautaires, ont de plus en plus leur raison d'être. Cette conférence n'aurait pas donné lieu à ces résultats sans l'apport et les pressions des groupes de femmes. D'ailleurs, plusieurs s'entendent pour dire que la structure actuelle des Nations unies bénéficierait d'une bouffée d'air frais et d'une plus grande transparence en devenant plus qu'un forum entre les gouvernements mais un lieu où l'ensemble de la société civile serait représentée. C'est le même constat et le même souhait face à nos gouvernements que nous faisons : nos gouvernements doivent miser sur les connaissances et les signaux d'alarme que les groupes de femmes et les groupes communautaires peuvent offrir. Les gouvernements du Canada et du Québec peuvent maintenant compter sur des Canadiennes et des Québécoises qui savent utiliser tous les moyens pour faire avancer la situation des femmes, y compris les instruments internationaux.

POUR EN SAVOIR PLUS :

- Le Comité coordonnateur canadien pour Beijing (CCCB) publie régulièrement un bulletin d'information. Il faut surveiller particulièrement le prochain numéro qui tracera un bilan du travail fait à Beijing. Pour rejoindre le CCCB, vous pouvez écrire au: 151, rue Slater, bureau 408, Ottawa, K1P 5H3. Leur numéro de téléphone est le: (613) 563-2550, leur numéro de fax le: (613) 563-8658.
- L'émission LA MOITIÉ DU MONDE qui a été télédiffusée du 4 au 15 septembre 1995, sur la chaîne RDI, lors du Forum des ONG et de la 4e Conférence mondiale sur les femmes, sera rediffusée pendant la période des fêtes toujours sur la chaîne RDI.
- La soirée Relations "Après Beijing: Quelles avenues pour les femmes?" tenue à Montréal le 16 octobre 1995, est disponible sur vidéo. Vous pouvez acheter ou louer la vidéocassette. Pour de plus amples informations, vous devez téléphoner au (514) 387-2541.
- Le Centre de documentation sur l'éducation des adultes et la condition féminine (CDEACF) possède plusieurs documents, dossier de presse, etc. concernant le Forum des ONG et la 4e Conférence mondiale des Nations-Unies sur les femmes. Vous pouvez les consulter au 1265, rue Berri, bureau 340. Le numéro de téléphone pour les rejoindre est le (514) 844-3674.

RELAIS-FEMMES, 1265 rue Berri, bureau 390, Montréal, Québec, H2L 4X4
Téléphone: (514) 844-4509, Numéro de fax: (514) 844-1598
